

Enquête sur BDS (2/2): les défis d'une nouvelle génération de militants pro-palestiniens

PAR EMMANUEL RIONDÉ
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 29 MARS 2016

L'émergence d'une nouvelle génération de militants internationaux et conjointement l'échec, en Palestine, du « processus de paix » permettent de comprendre la dynamique de la campagne BDS. Elle est encore loin de son modèle, le boycott du régime sud-africain, mais elle provoque en France un renouvellement du débat stratégique au sein du mouvement de solidarité.

C'était un autre temps, les années 1970-80, un autre contexte international. « En Grande-Bretagne, les étudiants qui, traditionnellement, avaient tous un petit compte à la banque Barclays, l'ont boycottée jusqu'à ce qu'elle se retire d'Afrique du Sud. En France, où l'on aurait très bien pu taper sur la BNP ou le Crédit lyonnais, on n'a jamais réussi à mettre en place ce genre de chose. » Militante anti-apartheid de la première heure, auteure de plusieurs ouvrages sur l'Afrique du Sud, **Jacqueline Dérens** voit deux raisons à ce différentiel franco-britannique: « Le boycott est quelque chose de très anglo-saxon. Ici, on veut tout de suite être très politique. Et puis, il faut reconnaître qu'en France, au lieu de s'unir, les forces progressistes passent une bonne partie de leur temps à se bouffer le nez ! »

En France, le mouvement de solidarité avec la Palestine ne passe pas son temps à « se bouffer le nez ». Mais l'émergence de BDS restera comme l'une des étapes un peu piquantes de son histoire. L'opération militaire menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009 (« Plomb durci ») a agi comme un déclencheur. « Il y a eu une sorte d'unanimité, raconte Jean-Pierre Bouché, du comité BDS France Toulouse. Il fallait vraiment s'y mettre. Et la quasi-totalité des comités BDS en France sont nés à ce moment-là. » Héritiers de structures locales déjà en place ou créés ex nihilo, ces collectifs, sous forme associative ou

pas, sont aujourd'hui une cinquantaine, animés par des noyaux durs rassemblant généralement entre 15 et 40 militants.

Une affiche du boycott anti-apartheid contre l'Afrique du Sud.

Et ils ont vu éclore une nouvelle génération d'activistes, entrée en jeu alors que le processus de paix était « caduc ». C'est le cas de Thibault, 28 ans, professeur des écoles dans la région toulousaine. « Ce qui m'a tout de suite plu dans la campagne, c'est qu'elle permettait de ne pas s'empêtrer dans les débats sur un État ou deux États, défendre ou pas le Hamas, etc., résume-t-il. Il s'agissait de soutenir un appel venu directement des Palestiniens, avec des modalités d'action directe qui me convenaient. Pour moi, le processus d'Oslo c'est quelque chose qui est daté de la génération d'avant et qui renvoie à un sentiment d'impuissance. Avec BDS, je m'inscris dans un mouvement international, structuré et organisé. »

Une « génération d'avant » avec qui la rencontre ne s'est pas toujours faite sans heurts. Installée à Bordeaux où elle a achevé en septembre dernier des études de droit international après un parcours en sciences politiques, Leyla, 25 ans, a rejoint Génération Palestine, qui « porte la campagne BDS sur Bordeaux », à l'occasion d'un événement universitaire en 2009. Elle estime que « si BDS rassemble aujourd'hui une nouvelle génération, c'est parce qu'ailleurs, dans les organisations traditionnelles, l'ancienne génération n'a pas fait de place. Sur Bordeaux, la fracture, on l'a vue physiquement à l'été 2014, explique-t-elle. En schématisant, je dirais qu'il y avait d'un côté des vieux hommes blancs et de l'autre, des jeunes des quartiers populaires ! ». Dont beaucoup de jeunes femmes – « BDS, c'est le girl power ! » plaisante Imen Habib, co-animatrice nationale de BDS France.

Les importantes manifestations de l'été 2014 contre la guerre à Gaza sont présentées de façon assez unanime comme un moment de césure au sein du mouvement de solidarité. « Il y a eu une fracture, confirme Monira, 34 ans, militante du comité BDS Saint-Étienne depuis un an et demi. Je pense que les mouvements traditionnels

se sont sentis dépossédés de cette lutte.» Et dans un contexte de répression (à Paris notamment, où la manifestation du 19 juillet entre Barbès et l'Opéra avait été interdite et plusieurs militants interpellés), les tensions internes se sont cristallisées sur la ligne où la gauche se fracasse depuis une quinzaine d'années : le rapport à l'islam.

À Bordeaux, « le hiatus entre les groupes a d'abord été politique, assure Leyla. Quand nous avons souhaité afficher notre soutien à BDS et à la résistance, le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens [CNPJDPI – un large rassemblement d'associations, syndicats et organisations politiques. Voir ici **l'un de leurs appels de l'été 2014** – ndlr], à l'origine des rassemblements, était contre. Nous avons malgré tout lu et traduit des textes de toutes les factions de la résistance palestinienne, qui étaient plutôt consensuels et soutenables. Mais, comme tous les discours de ce type dans le monde arabe, ils commençaient par quelques mots consacrés à Dieu... On s'est fait traiter d'obscurantistes, sur une position qui pour moi relève de l'islamophobie. Malgré ça, on a veillé à garder le contact avec toutes les organisations, on n'a jamais été exclusifs. Mais on a reçu des mails dégueulasses qui parlaient de notre extrémisme religieux supposé. On a répondu à ces accusations, personne n'a osé confirmer...».

Un récit âpre, faisant écho aux nombreux épisodes qui, au cours des deux dernières décennies, ont émaillé les difficiles relations entre la gauche « partidairiste » et les jeunes issus de l'immigration et des quartiers (lire par exemple « **La Gauche** », **les Noirs et les Arabes** de Laurent Lévy, La Fabrique, 2010). Mais qui est aussi celui d'une situation locale. À Saint-Étienne, assure Monira, les relations sont plus apaisées : « Du chemin a été fait depuis 2014 et les différentes organisations parviennent de nouveau à travailler ensemble. » Une unité retrouvée « importante » pour cette femme dont le parcours militant est emblématique : « J'ai été adhérente à l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) mais cet engagement ne m'a pas permis

d'apporter ma pierre à l'édifice. La campagne BDS m'apparaît aujourd'hui comme le seul moyen efficace pour venir à bout de l'apartheid.»

BDS France ne mentionne jamais le processus de paix

Contrairement à d'autres organisations du mouvement de solidarité telles que la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP) ou Génération Palestine (GP), l'AFPS – structure historique créée en mai 2001 de la fusion de deux organisations historiques, l'association France-Palestine et l'Association médicale franco-palestinienne – n'est pas **signataire** de la campagne BDS France. Pour autant, les connexions sont nombreuses à la base : au moins 13 comités locaux de l'AFPS figurent parmi les collectifs de BDS France. Et, au niveau national, le courant passe correctement : « Pour nous, ce sont des partenaires et nous travaillons ensemble sur des dossiers spécifiques », assure Imen Habib. « Il n'y a pas de frictions mais des discussions. Nous nous considérons comme partie intégrante de la campagne internationale et entretenons d'excellents rapports avec le BNC [Palestinian BDS National Committee, le Comité national palestinien de BDS – ndlr] », ajoute de son côté Taoufiq Tahani, président de l'AFPS. Par ailleurs, l'association demeure présente dans « d'autres cadres collectifs » tels que le CNPJDPI ou **la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**.

L'histoire de l'AFPS, qui revendique 5000 adhérents et plus de 80 comités locaux, est liée à celle de la gauche politique française (Jean-Claude Lefort, député communiste du Val-de-Marne de 1988 à 2007, en est président d'honneur). Ses groupes locaux sont agréés par le Conseil national et ses orientations fixées lors de son congrès. À rebours de cette structuration classique, BDS France, créé en 2009, sans statut juridique et sans affiliation politique autre que ses liens avec le BNC, propose un fonctionnement plus horizontal, plus souple, correspondant mieux aux canons de la jeune génération.

Traduction française de la vidéo initiale du Comité national palestinien du BDS (BDS Movement). © Campagne BDS France

Ce saut générationnel, ici, recoupe un changement de séquence politique, là-bas. « *On se situe au-delà de la question "1 État /2 États", résume Monira. Le débouché politique, c'est le démantèlement des colonies, l'égalité des droits pour les Palestiniens d'Israël et le droit au retour des réfugiés.* » Cette remise au centre du jeu, à égalité de traitement, des trois composantes du peuple palestinien (les habitants des territoires « autonomes » de Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est ; les Palestiniens citoyens d'Israël et les réfugiés) est au cœur de l'appel initial de BDS. Et marque, de fait, une rupture avec le processus de paix enclenché au tournant des années 1990, qui mettait l'accent sur les premiers, ignorait le sort des seconds et renvoyait à plus tard le règlement de la question des réfugiés.

Pas plus dans son appel que dans sa charte, BDS France ne mentionne le processus de paix, dont les initiateurs de l'appel du 9 juillet 2005 se démarquent très clairement. « *Pendant des décennies, les efforts pour encourager la paix entre Israël et le peuple palestinien ont systématiquement échoué, n'aboutissant qu'à renforcer l'hégémonie coloniale israélienne et l'expropriation des Palestiniens* », constate ainsi Omar Barghouti dans son ouvrage **Boycott Désinvestissement Sanctions** (La Fabrique, 2010). Au contraire, au cours des vingt dernières années, l'AFPS a inscrit toute son action dans le cadre, un brin surdéterminant, du « logiciel d'Oslo », fondé sur le retour aux frontières de 1967. Cet héritage politique a des traductions concrètes en termes de positionnement militant : sur la question de la surface du boycott, « *nous pensons vraiment qu'il faut se concentrer sur les produits des colonies* », avance Guy Perrier, responsable des relations avec BDS au sein du bureau national de l'AFPS. « *BDS France prône plutôt un boycott indifférencié qui, de notre point de vue, peut être contre-productif et peut même être utilisé par nos adversaires pour dire que nous voulons détruire Israël...* »

Ce hiatus s'est vérifié lorsque le 11 novembre dernier, la Commission européenne a annoncé sa décision d'imposer l'étiquetage des produits issus des colonies (**notice interprétative** à lire ici, en anglais, et pour aller plus loin, sur *Orient XXI* : « **L'Union européenne impose l'étiquetage des produits des colonies israéliennes... mais ne les interdit pas** »). « *Pour nous, c'est quelque chose de très positif, souligne Guy Perrier, responsable des relations avec BDS au sein du bureau national de l'AFPS. C'est le type d'élément sur lequel on peut s'appuyer pour faire de la pédagogie et élargir le mouvement.* » L'analyse n'est pas la même du côté de BDS France. « *Selon nous, c'est un recul, tranche Imen Habib. Certes, cela permet de parler largement de l'occupation mais à partir du moment où on étiquette les produits venus des colonies, on en légitime l'illégalité ! Ce que nous demandons, à défaut de sanctionner Israël, c'est au moins d'interdire ces produits.* »

À la « stérilité » de ce débat, Jacqueline Dérens oppose un certain pragmatisme : « *Cette campagne se mène dans un contexte difficile, souligne-t-elle. N'oublions pas qu'au moment de l'Afrique du Sud, le monde était bipolaire et le mouvement de boycott avait reçu le soutien du bloc communiste et des non-alignés, avant d'être repris par l'ONU... Et malgré ça, il a fallu 50 ans pour venir à bout de l'apartheid. Aujourd'hui, la stratégie de BDS me semble bonne, mais, malheureusement, la conjoncture mondiale ne leur est pas favorable. Dans ce contexte, on ne peut pas aller trop vite : l'étiquetage, c'est un pas en avant, un outil qui permet d'informer sur l'occupation.* »

Les coups de la campagne portent mais « il y a une inertie de l'État... »

Si les rapports aux élus, aux institutions et aux « corps intermédiaires », tout comme la façon de mener les actions dans les supermarchés divergent, parfois radicalement, au sein du mouvement de solidarité, l'adversité institutionnelle et judiciaire laisse peu de place aux querelles de chapelle. D'autant que l'unité paye. « *Sur la campagne Orange, tout le monde s'est impliqué et tout a compté, se félicite Taoufiq Tahani. Les actions menées devant les boutiques ont*

*enclenché le mouvement, mais cela ne suffisait pas. Le travail de lobbying que nous avons mené par ailleurs avec des organisations telles que la LDH, la FIDH, le CCFD, la CGT et Sud, a été déterminant pour emporter la bataille » (voir ce **communiqué de BDS France**).*

Affiche de soutien à des militants toulousains de BDS poursuivis par la justice.

Le 28 avril dernier, Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD, qui réunit quasiment toutes les enseignes de la grande distribution à l'exception de Leclerc), adressait à Nathalie Homobono, responsable de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), un courrier pour attirer son attention *« sur les nombreuses manifestations d'associations ou de collectifs en faveur de la Palestine qui ont lieu depuis plusieurs mois dans les magasins de nos adhérents. [...] Si les enseignes concernées tiennent à faire valoir leur stricte neutralité à l'égard notamment des opinions politiques et religieuses, elles se doivent cependant de traiter avec diligence l'ensemble des demandes qui leur sont adressées [...] »*. La DGCCRF s'est contentée de renvoyer la FCD à un avis de la Commission européenne en date du 3 août 2012, concernant les importations effectuées en provenance d'Israël à destination de l'Union européenne.

Bref, les coups de la campagne portent mais *« il y a une inertie de l'État... »*, regrette Guy Perrier. Et en France, la répression du mouvement ne devrait pas s'estomper, à en croire les récents propos tenus par Manuel Valls. Effet de cette répression, crise de croissance ou conjugaison des deux ? Lors du week-end national de BDS des 16 et 17 janvier à Marseille, la question du périmètre du boycott s'est imposée dans les débats. *« Par quoi BDS est-elle concernée ? »* interroge José Louis Moraguès de BDS France 34, l'un des comités les plus actifs. *On a tendance à considérer que seules les actions qui ont un "équivalent boycott" ou un "équivalent désinvestissement" doivent être menées. Selon moi, notre périmètre doit s'étendre, on devrait pouvoir prendre position sur les bombardements sur Gaza, sur les réfugiés, même si ça ne permet pas une*

action de boycott. Nous devons politiser la réflexion et l'action du mouvement. » Pour Pierre Stambul, de l'Union juive française pour la paix (UJFP), la question de la *« structuration en mouvement politique »* de BDS est posée.

[[lire_aussi]]

À condition, selon Omar Slaouti, ex-candidat du NPA en Île-de-France aux régionales de 2009, d'*« élargir la base »* et de *« s'ancrer auprès des populations qui manifestent leur volonté de s'inscrire dans un mouvement durable de soutien au peuple palestinien »*. Dans son viseur, la jeune génération des quartiers populaires. Autre enjeu d'avenir identifié par les militants, la consolidation du boycott syndical qui apparaît comme l'une des clés de la dynamique de la campagne. Sur ce terrain, Olivier Mateu de l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, signataire de la campagne, a voulu réinjecter quelques réalités du monde du travail dans le débat: *« On est dans un contexte où le repli est pour tout le monde, a-t-il plaidé. Dans notre organisation, on est attendu au tournant. On se retrouve parfois face à des camarades qui sont dans des professions où ils sont totalement dépendants des échanges internationaux. Face à eux, il faut qu'on ait le temps d'installer le débat interne, d'expliquer le pourquoi du boycott. Ça ne se fait pas comme ça, il faut qu'on soit formé, qu'on ait des argumentaires. Et attention ! Il n'y a pas d'un côté les traîtres et de l'autre ceux qui ont tout compris. Veillons à ne pas diviser les bons et les mauvais militants. »*

Dans la salle, quelques dizaines de tempes grisonnantes et autant de jeunes ont acquiescé. Signe des temps, un dernier point a fait consensus : *« alarmés par les restrictions apportées à la liberté d'expression »*, les militants de BDS France ont décidé de rejoindre les collectifs de vigilance et d'observation qui se créent dans toute la France face aux mesures adoptées dans le cadre de l'état d'urgence. Prémonitoire: le 8 mars 2016, à Paris, lors d'une manifestation à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, une jeune

militante a été arrêtée et brièvement retenue par les forces de police. Motif de son arrestation: elle portait un tee-shirt BDS.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitran ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.